



PROJETS HABITAT JEUNES RÉSIDENCES-FJT



TELLEMENT PLUS QUE DU LOGEMENT !



Notre mission est d'offrir un cadre adapté aux jeunes en mobilités (géographique, sociale, professionnelle), et de les accompagner vers une autonomie leur permettant de prendre toute leur place dans la société.

FAVORISER LE PARCOURS RESIDENTIEL DES JEUNES

Notre accueil est temporaire, il nous permet de créer les conditions d'un accès au logement autonome des résidents.

Préparer les résidents à formaliser leur demande et structurer leur «savoir habiter»

Mobiliser l'ensemble des partenaires à l'échelle d'un territoire pour créer les conditions de réussite des parcours

Cllaj, bailleurs sociaux, collectivités territoriales, parc privé ...

Développer des dispositifs d'accès au logement autonome (social ou privé)

Mobilisation des contingents, Pass-Logement®...



NOTRE PROJET SOCIO-EDUCATIF

L'accompagnement socio-éducatif est la pierre angulaire de notre engagement, afin de renforcer l'autonomie des jeunes à un moment de leur vie marqué par la précarité et les difficultés économiques. Notre approche globale est bien plus qu'un suivi social, elle s'appuie sur une ambition éducative et une mise en œuvre pédagogique qui sont traduites en actions quotidiennes. Autour de 4 thématiques, nos équipes salariées et bénévoles accueillent, écoutent, orientent et accompagnent les résidents. Les parcours personnels peuvent ainsi se construire à leur rythme, dans un cadre bienveillant et riche de nombreuses ressources.

L'autonomie sociale et économique

Créer les conditions et accompagner les résidents dans leur apprentissage de l'autonomie

L'accès au logement

Accompagner les résidents dans la gestion de leur habitat et l'accès au logement autonome

La vie sociale et la citoyenneté

Favoriser la socialisation, l'accès aux droits et la citoyenneté des résidents

Le développement et l'épanouissement de la personne

Favoriser l'épanouissement des résidents et leur ouverture sur le monde



Nos projets apportent la preuve que, par une attention permanente et globale portée aux résidents, on obtient des effets structurants et durables pour les jeunes et la société.

LES PROJETS HABITAT JEUNES

Depuis plus de 60 ans d'histoire, les associations de notre réseau n'ont jamais cessé d'expérimenter de nouvelles solutions, de nouveaux projets. Chacune s'est forgée un projet spécifique et a pu ainsi compléter son offre en fonction de son contexte particulier.



Des appartements dans le diffus, logements répartis dans le parc ordinaire qu'ils soient autonomes ou partagés.

Des résidences pour jeunes actifs destinées au 26-32 ans pour permettre aux plus autonomes et aux plus âgés de poursuivre leur parcours.

Des services habitat jeunes chargés d'accueillir, d'accompagner et d'orienter les jeunes d'un territoire vers le logement autonome.

Des services de restauration qui apportent une solution de restauration pour les jeunes accueillis et parfois à d'autres publics du territoire d'implantation.

L'accueil de partenariats intégrés aux résidences, par exemple un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.) pour des personnes souffrant d'un handicap ou de troubles psychiques.



DES ÉQUIPES DÉDIÉES

Les équipes des résidences établissent et mettent en œuvre un projet socio-éducatif. Ces équipes sont soumises à des obligations de diplôme. Leurs actions et présences sont adaptées au maximum aux besoins des résidents.

L'OUVERTURE À TOUS

Grâce aux espaces collectifs et à la variété des profils des résidents, les rencontres et la convivialité sont constitutives du projet socio-éducatif.

TELLEMENT PLUS QUE DU LOGEMENT ? POURQUOI ?

DES ACTIONS COLLECTIVES ET UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Chaque résidence-FJT est un établissement médico-social soumis aux outils de la loi 2002-2, s'engage dans un contrat de projet avec la CAF, développe un projet socio-éducatif spécifique adapté aux besoins des résidents et du territoire.

UN ANCRAGE TERRITORIAL

Les résidences-FJT sont intégrées à leur environnement par leurs nombreux partenariats locaux (Emploi, loisirs, action sociale, culture, etc.)

LES RÉSIDENCES-FJT

Les résidences-FJT proposent des logements temporaires abordables* qui permettent aux jeunes, de trouver un lieu confortable et chaleureux pour vivre.

*environ 450 € pour un T1 de 18 m² à Paris

Pas besoin de garant, des logements meublés...

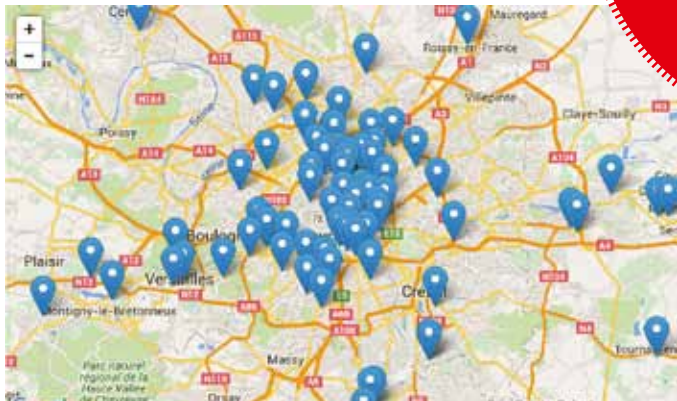
L'APL peut couvrir jusqu'à 75% du montant de la redevance, sans carence le premier et dernier mois.

La redevance comprend le loyer et les charges, il n'y a ni eau et ni électricité à payer !

LES RÉSIDENCES-FJT SONT DESTINÉES AUX JEUNES EN MOBILITÉS

Comment faire pour y accéder ?

- Étre âgé de 18 à 25 ans, voire de 16 à 30 pour certaines résidences.
- Étre salarié, apprenti, en formation ou à la recherche d'un emploi.
- Disposer de ressources suffisantes pour régler la redevance et disposer d'un reste pour vivre suffisant, une fois l'APL mobilisée.



15 000 jeunes accueillis par an
dans plus de 80 résidences

47 % sont salariés (CDD ou CDI)
21,4% en alternance

69% ont des ressources inférieures au SMIC

43% restent moins d'un an

Données observatoire FJT 2014

*Si ces conditions
sont réunies, la personne
peut déposer son dossier
de candidature auprès des
résidences qui lui conviennent.*

*La liste et les contacts
sont disponibles sur
www.urhaj-idf.fr.*

*Certaines
résidences proposent
des spécificités d'accueil :
couples, familles monoparentales,
personnes à mobilité réduite, R'JAM
(26-32 ans), etc.*

*Les résidences-FJT traitent dans
les meilleurs délais les demandes.
Le délai de réponse peut varier
de 1 à 4 semaines.*



URHAJ Île-de-France

21, rue des Malmaisons - 75013 Paris
Tél : 01.42.16.86.66 - Fax : 01.53.60.11.09

-  www.urhaj-idf.fr
-  contact@urhaj-idf.fr
-  www.facebook.com/urhaj.idf
-  [@urhaj_idf](https://twitter.com/urhaj_idf)

Réalisé avec le soutien

